

## (h) III DETTES ACTIVES

Arrérages de bines de l'année <sup>***</sup>	§ cts.
“ “ “ courante	10 25
Casuel de l'année <sup>***</sup>	35 00
“ “ courante	30 75
Sur loyer d'un lopin de terre	56 05
Capital prêté à M. X..... à 6 % 100	4 00
Intérêt de 2 mois sur le même	100 00
Capital prêté à M. Z..... à 5 % 100	1 00
Deux ans d'intérêt sur le même	50 00
Dépôt à la Banque d'Epargnes	5 00
Billet promissoire de M. Y..... à échoir le 1er juin prochain	310 00
	25 00
<b>Total</b>	<b>\$627 05</b>

## IV DETTES PASSIVES.

	§ cts.
Encore dû à l'entrepreneur de l'Eglise, payable \$200 par année sans intérêts	2600 00
A M. N..... à 5 % 100	800 00
A M. S..... à 6 % 100	150 00
Deux ans d'intérêts sur cette dernière somme	18 00
Billet promissoire à la banque à échoir le 15 avril 1872	100 00
<b>Total</b>	<b>\$3668 00</b>

(h) Les deux chapitres des dettes actives et des dettes passives sont de la plus grande importance dans la reddition annuelle des comptes. Sans cela il est impossible de savoir où l'on en est dans ses affaires, et l'on est exposé à s'endetter outre mesure.